

organise sa conférence annuelle

LE VENDREDI 1^{er} DECEMBRE 2017 A NANCY

Au Palais des Congrès – « Centre Prouvé » - 1, Place de la République

PIEGES ET DIFFICULTES DU BAIL COMMERCIAL

- ACTE XIII -

« LE BAIL COMMERCIAL FACE AUX DIFFICULTES ECONOMIQUES DES LOCATAIRES »

sous la présidence de Fabien KENDERIAN

Maître de Conférence HDR à l'Université de Bordeaux
Chargé d'Enseignement à l'Université Paris 1 – Panthéon – Sorbonne

avec la participation de

- Catherine CARIOU, Avocat au barreau de Paris
- Jean-Yves DAVID, Président de Chambre à la Cour d'Appel de Metz
- Valérie LELOUP-THOMAS, Mandataire judiciaire – Cabinet MJA Paris
- Joël MONEGER, Professeur émérite Maître de l'Université Paris-Dauphine
- Isabelle ROHART-MESSAGER, Conseiller à la cour d'appel de Paris
- Hubert VERCKEN, Avocat au barreau de Paris - Médiateur

Programme

- 8 h 30 – 9 h 15 :** Accueil des participants – Café de bienvenue
- 9 h 15 – 9 h 30 :** Ouverture de la Conférence – Jean-Yves DAVID – Président de l'Atelier des Baux Commerciaux de Lorraine
- 9 h 30 – 9 h 45 :** Présentation de la journée – Fabien KENDERIAN
- 9 h 45 – 10 h 30 :** Revue annuelle de jurisprudence – Catherine CARIOU
- 10 h 30 – 11 h 00 :** Pause
- 11 h 00 – 11 h 45 :** La mise en œuvre de la clause résolutoire avant l'ouverture d'une procédure collective – Jean-Yves DAVID
- 11 h 45 – 12 h 30 :** La mise en œuvre de la clause résolutoire dans le cadre d'une procédure collective
Valérie LELOUP-THOMAS – Isabelle ROHART-MESSAGER
- 12 h 30 – 14 h 30 :** Déjeuner
- 14 h 30 – 15 h 30 :** La cession du bail dans le cadre d'un plan de cession et hors plan de cession – Fabien KENDERIAN
- 15 h 30 – 16 h 15 :** Les modes alternatifs de règlement des litiges : médiation – conciliation - procédure participative
Hubert VERCKEN
- 16 h 15 – 16 h 45 :** Pause
- 16 h 45 – 17 h 15 :** les problématiques touchant à la déspécialisation – Joël MONEGER
- 17 h 15 – 17 h 30 :** Conclusion de la journée – Jean-Yves DAVID

Journée en partenariat avec



BULLETIN D'INSCRIPTION

LE VENDREDI 1^{er} DECEMBRE 2017 A NANCY

Au Palais des Congrès – « Centre Prouvé » - 1, Place de la République

Places limitées – inscriptions validées selon l'ordre d'arrivée – aucune annulation possible après le 15 Novembre

Bulletin d'inscription à retourner à :

François GRANDJEAN
38 Bis rue Marquette
54000 NANCY
f.grandjean@wanadoo.fr

PARTICIPANT 1

Nom : Prénom :
Profession :
Etude/Cabinet :
Adresse :
Code Postal : Ville.....
Mail :

PARTICIPANT 2

Nom : Prénom :
Profession :
Etude/Cabinet :
Adresse :
Code Postal : Ville.....
Mail :

PARTICIPANT 3

Nom : Prénom :
Profession :
Etude/Cabinet :
Adresse :
Code Postal : Ville.....
Mail :

Ci-joint le règlement à l'ordre de l'Atelier des Baux Commerciaux de Lorraine

date - signature – cachet

- participation à la conférence :x 160 € =.....€
- participation aux frais de repas :x 40 € =.....€

soit un total de€

Avocats et autres professions juridiques : possibilité d'inscription via l'ERAGE, Faculté de Droit - 13 Place Carnot - C.O. 70026 - 54035 NANCY, offrant la possibilité d'une prise en charge par votre organisme collecteur : N° d'organisme de formation de l'ERAGE : 42670280867 – Contacter Nathalie HOFMANN au 07 87 00 20 82 ou lorraine-nancy@erage.eu qui vous adressera le bulletin d'inscription.

Journée en partenariat avec

